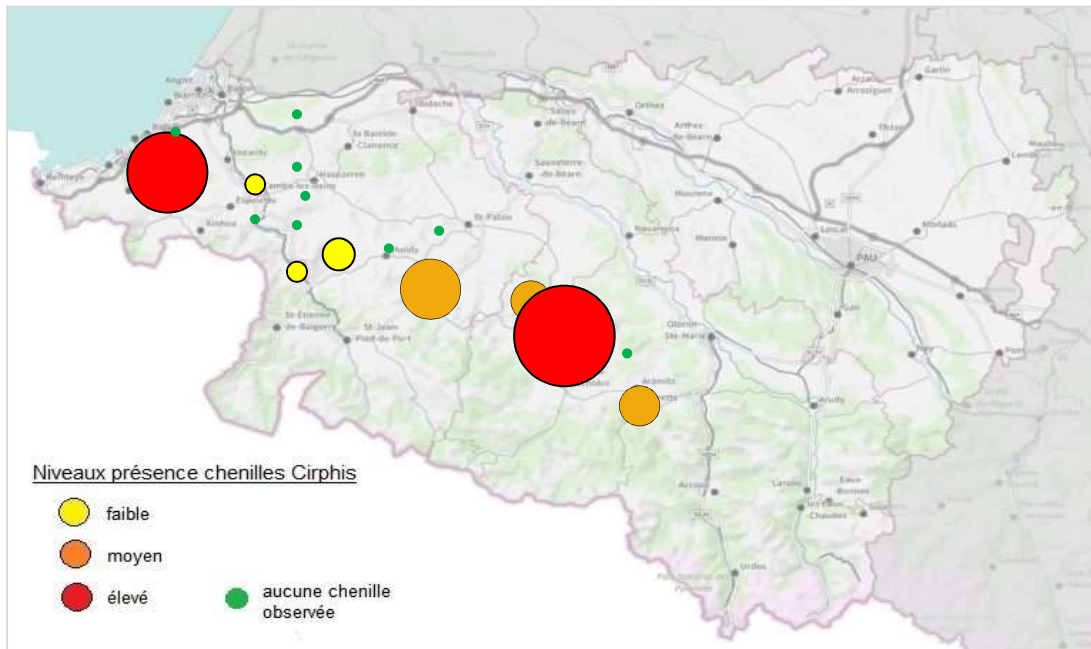


Avertissement Cirphis n°8

18 septembre 2023

Observations :



Des papillons sont encore piégés (12 à ARETTE, 6 à JUXUE et ROQUIAGUE, 2 à BIDARRAY, 1 à ARBONNE, ...) cette semaine, en nombres plus importants dans les pièges alimentaires par rapport à ceux à phéromones.

Concernant les chenilles, elles sont encore présentes en nombre sur certains secteurs, même si les observations sont « faussées » par les interventions en cours ((notamment pâture rase) de certaines parcelles du réseau. Elles sont majoritairement observées à des tailles comprises entre 10 et 30 mm.

Les densités de présence sont potentiellement élevées, sans atteindre toutefois les niveaux de pullulations relevés certaines années ; pour ce qui est observé en ce moment, les densités sont (encore ?) en deçà des 30 larves / m², ce qui est tout de même, en cette période poussante, au-delà du seuil des 20 larves / m² habituellement donné comme déclenchement d'éventuelles interventions.



Chenille de cirphis (> 20 mm) et morsures sur graminée, à GARINDEIN

Cette période est propice aussi à la présence notable d'autres larves, par exemple sur des plantes beaucoup moins appétentes pour le bétail :



Feuilles de rumex, à GARINDEIN : déjections et limbes rongés jusqu'aux nervures (photos CA64)

Ce pourrait être le fait de « chenilles » de tenthrèdes, mais dont les adultes donnent des guêpes et non des papillons (source S. DESIRE, FREDON64).

Leurs larves se mettent en S (et non en rond comme les chenilles de cirphis) lorsqu'elles se sentent menacées. Sont recensées de nombreuses espèces de tenthrèdes, plutôt inféodées aux arbres, feuillus ou épineux, aux arbustes (framboisier, rosier, ...) ou comme ici à l'oseille ...

La **surveillance des prairies doit continuer** sur l'ensemble du département : tour des parcelles tous les 2 jours a minima.

L'observation des chenilles est facilitée le matin avec la rosée. La larve est reconnaissable par sa ligne jaunâtre latérale. Au toucher, la larve s'enroule sur elle-même. Les déjections et les éventuelles morsures sur les limbes des graminées sont, le cas échéant, bien visibles.

Dans le cas de présence avérée, **faire piétiner le bétail** : ne pas hésiter à « **serrer** » les bêtes quelques heures **sur une petite surface, et à répéter l'opération un peu plus loin.**

Lorsque les larves sont encore petites (max. 15-20 mm), un éventuel **traitement phytosanitaire à base de *Bt*** est possible. La bactérie agit comme substance paralysante pour les chenilles : la toxine bloque le fonctionnement de l'appareil digestif du ravageur et celui-ci meurt en quelques jours.

Pour se tenir informé :

Suivre les bulletins cirphis publiés chaque semaine pour connaître les observations proches de ses parcelles (site internet de la Chambre d'Agriculture et relais partenaires ; envoi mail sur demande).

Le groupe Facebook Prairies.64 permet d'échanger sur les prairies basco-béarnaises et d'être au courant plus rapidement de la présence de chenilles.

Contacts

Marie-Claude MAREAUX : 06 24 42 59 54 // mc.mareaux@pa.chambagri.fr